



# Déclarations et Discours

---

N<sup>o</sup> 85/20

## À LA POURSUITE DE LA PAIX

Notes pour une allocution du Très honorable Brian Mulroney, premier ministre, devant le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, Ottawa, le 31 octobre 1985.

Nous pensons souvent à la poursuite de la paix en termes de réunions et de sommets, de négociations et d'accords. Pourtant, ce sont là des instruments, non des buts, ce sont des moyens et non des fins. L'objet insaisissable de notre quête, c'est l'instauration d'un climat propice à une sécurité durable. La sécurité pour l'avenir, autant que pour aujourd'hui. Et la sécurité pour tous, non seulement pour quelques-uns.

Car en l'absence d'un climat international sûr et stable, toutes nos réalisations et nos aspirations nationales sont compromises, ainsi que tous nos espoirs pour l'avenir. Tout comme la paix ne peut durer sans la justice et la prospérité perd tout son sens en l'absence de la paix.

Les ténèbres de notre ère nucléaire sont profondes et terrifiantes, mais nous ne devons pas nous laisser écraser par elles, nous laisser obnubiler dans une indifférence fataliste. Car les démons que l'homme invente, il peut aussi les exorciser. Dans la poursuite de la paix, il n'y a pas de place pour le désespoir. Malheureusement, nous savons que le spectre de la guerre continuera de nous hanter jusqu'à ce que nous ayons instauré une paix juste, non seulement pour le temps présent, mais pour les générations à venir.

Pourtant, il ne faut pas laisser la peur de l'avenir s'installer chez les jeunes d'aujourd'hui, qui ne méritent rien de moins que la chance de vivre et de grandir dans un climat d'espoir et de sécurité. C'est donc avec détermination que j'aborde la poursuite de la paix, conscient à la fois de l'énormité de la tâche et de la nécessité d'agir.

À ceux qui disent que c'est impossible, je réponds que c'est indispensable. À ceux qui disent que le Canada ne peut y parvenir seul, je réponds que nous pouvons y parvenir ensemble. À ceux qui disent que ce n'est pas de nos affaires, je réponds que la quête de la paix est l'affaire de tout le monde.

Peu après mon entrée en fonctions, j'ai déclaré que le Canada travaillerait sans relâche pour réduire les tensions, apaiser les conflits et réunir les conditions d'une paix universelle durable. J'ai alors ajouté, et je le répète: "Jamais l'exercice de la volonté politique n'aura été plus important, car il y va de la vie de nos enfants et de l'humanité tout entière." Il est opportun de développer ce thème en ce moment où le monde entier espère que la volonté politique nécessaire triomphera dans les semaines à venir.

Je m'en voudrais toutefois de ne pas féliciter d'abord les membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements pour le sens aigu du professionnalisme et de la responsabilité avec lequel ils abordent ces questions fort complexes. Chose certaine, la remise sur pied du Groupe consultatif a enrichi en qualité les opinions et les conseils sur lesquels le gouvernement compte quand il doit se pencher sur des questions aussi cruciales.

---

Vous avez choisi fort à propos de consacrer cette réunion aux tribunes multilatérales du contrôle des armements, où le Canada a voix au chapitre et où il peut donc influencer directement sur le cours des événements. Lors de vos discussions, j'espère que vous ferez des suggestions pratiques quant à la façon dont le Canada peut contribuer à faire progresser les travaux dans ces domaines.

Le Canada n'est pas neutre et ne le sera jamais dans la lutte entre la liberté et le totalitarisme. Il est membre de l'Alliance occidentale et il l'est par choix, non par la force des choses. C'est une alliance qui suppose un engagement militaire et une solidarité politique.

C'est aussi une alliance qui repose sur la consultation et le consensus. Faute de consensus, les Alliés seraient incapables de soutenir un véritable effort militaire.

Mais il faut travailler sans cesse pour obtenir le droit d'être entendu, un droit que le Canada est en voie d'obtenir.

Le désarmement et le contrôle des armements ont leur place aux côtés de l'effort de défense, du maintien de la paix et du règlement des conflits. Ce sont tous là des éléments essentiels de la démarche canadienne à l'égard de la paix et de la sécurité internationales. Aucun d'eux ne peut être négligé si nous voulons préserver la souveraineté et l'indépendance du Canada.

Le monde entier doit se rendre compte que le contrôle des armements fait partie d'une saine politique de sécurité nationale, mais qu'il ne peut s'y substituer entièrement. La sécurité envisagée avec sagesse ne peut négliger les vertus du contrôle des armements, tout comme ce dernier ne peut faire fi des exigences de la sécurité nationale. Il serait vain de considérer l'un au détriment de l'autre; il est impérieux de les considérer tous deux à la fois.

Rappelons-nous que le prix Nobel a été décerné à Lester B. Pearson autant pour ses superbes efforts diplomatiques dans le dénouement de la crise du canal de Suez que pour honorer le dévouement des soldats canadiens qui faisaient partie de la Force de maintien de la paix des Nations Unies. Sans des troupes entraînées et équipées pour servir de tampon entre les armées israélienne et égyptienne, la résolution des Nations Unies n'aurait été qu'un simple bout de papier.

Il faut nous rendre compte que des proclamations ou des protestations ne suffiront pas à sauvegarder notre souveraineté et notre intégrité territoriale.

En plus de notre solide position juridique quant à notre souveraineté sur l'Arctique, nous avons besoin d'une capacité militaire pour contrer les menaces, virtuelles ou réelles, que posent les incursions clandestines dans nos eaux ou les intrusions dans notre espace aérien. Ce n'est pas là une question de choix ou de commodité politique. C'est une question de responsabilité nationale.

Par ailleurs, nous devons nous rappeler que depuis plus de trente-cinq ans, la défense du Canada n'est pas seulement une affaire nationale, mais une obligation inhérente à notre appartenance à l'Alliance. À ce propos, je me souviens d'un grand Canadien qui a incarné personnellement les quatre facettes de

---

la politique canadienne en matière de sécurité. En sa qualité de soldat, de pacificateur, de diplomate et de spécialiste du contrôle des armements, le regretté général E.L.M. Burns a personifié la cohérence et la compatibilité parfaites de chacun de ces rôles dans la conduite de la politique canadienne de sécurité.

C'est sans doute lui, Tommy Burns, qui a offert la meilleure synthèse du contrôle des armements quand il a déclaré qu'il devait y avoir un dialogue entre les partisans de la sécurité par l'armement et les partisans de la sécurité par le désarmement. Aucun élément ne peut à lui seul fournir toutes les réponses.

Les décisions que notre gouvernement a prises ont toutes visé d'abord et avant tout à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde et, par le fait même, au Canada. Ces décisions n'ont pas été faciles à prendre. Les choix ont été parfois pénibles. Nous avons décidé, par exemple, que le Canada doit avoir les moyens d'assurer l'accès aux eaux de l'Arctique afin de favoriser le développement de cette région, de telle sorte qu'il y ait toujours surveillance effective de tout le territoire canadien.

Nous avons décidé de renforcer notre présence militaire en Europe pour contribuer davantage à la défense collective de l'Alliance et à la dissuasion de toute agression militaire. En consolidant les moyens de dissuasion conventionnels de l'OTAN, nous deviendrons moins dépendants des armes nucléaires, objectif que nous visons tous, j'en suis certain.

Nous avons aussi, plus tôt cette année, signé un accord avec les États-Unis en vue de moderniser les systèmes d'alerte radar installés au Canada, afin de respecter nos obligations en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord. Nous avons décidé de participer à la force de maintien de la paix dans le Sinaï pour aider à préserver la paix entre l'Égypte et Israël et créer un climat où les blessures qui déchirent cette partie du monde auront quelque chance de se cicatriser.

Enfin, comme vous le savez tous, notre gouvernement s'est dit fermement convaincu en janvier de cette année que la recherche relative à l'Initiative de défense stratégique était l'expression d'une prudente sagesse, étant donné que l'URSS se livre déjà à des recherches semblables. Nous sommes toujours de cet avis.

Ceci dit, nous avons décidé en septembre que nous ne participerions pas à l'IDS sur la base d'une coopération de gouvernement à gouvernement. Nous avons jugé en effet que nos priorités gouvernementales portaient davantage sur la technologie de la vérification dans l'espace extra-atmosphérique que sur des études de faisabilité de systèmes d'armes basés dans l'espace.

À la base de toutes ces décisions, il y avait chez nous une ferme volonté de voir un Canada fort et indépendant travailler de concert avec d'autres pays dans l'intérêt de notre sécurité à tous.

En ce qui concerne plus précisément le désarmement et le contrôle des armements, notre gouvernement s'est fixé six objectifs précis :

- la négociation de réductions raciales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;

- le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;
- l'appui du Traité sur l'interdiction absolue des essais nucléaires;
- la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- et l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

La reprise des négociations de Genève et le succès remporté lors de la révision du Traité sur la non-prolifération, qui a pris fin le mois dernier, nous ont rapprochés des deux premiers objectifs. Il est impérieux que ces négociations aboutissent à des réductions considérables des arsenaux nucléaires et que toute réduction initiale soit irréversible, afin que le mouvement amorcé se poursuive à l'avenir dans le sens voulu, celui d'une baisse constante des armements. Voilà ce que j'appellerais un "gel" nucléaire qui fonctionne.

Les quatre autres objectifs sont poursuivis dans des instances connexes : la Conférence de Genève sur le désarmement, la Conférence de Stockholm et les négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Les délégations canadiennes présentes à ces conférences tentent, de concert avec nos alliés, de trouver des moyens pratiques et équitables de réduire les armements et de créer un climat de confiance.

Je suis heureux que nos ambassadeurs qui participent aux diverses négociations sur le désarmement soient avec nous ce soir, et je suis persuadé qu'ils sauront par leurs interventions animer et éclairer tout à la fois vos discussions.

Pour vous donner un exemple de l'approche pragmatique que nous préconisons, je vous signale que le Canada remettra au Secrétaire général des Nations Unies un manuel qui traite de la procédure à suivre pour enquêter sur les utilisations présumées d'armes chimiques.

Nous avons effectué des démarches auprès des pays qui n'ont pas signé le Traité sur la non-prolifération pour les inviter instamment à y adhérer. À la Conférence de Stockholm, nous avons exploré avec nos alliés de l'OTAN de nouvelles idées propres à faciliter l'obtention de résultats tangibles.

Les progrès accomplis récemment à Stockholm laissent justement présager une issue favorable des discussions. À la Conférence sur le désarmement, le Canada a présenté une étude sur le régime juridique actuellement applicable à l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit là de la première contribution nationale d'importance aux travaux de la Conférence.

C'est exactement par des mesures pratiques de ce genre qu'on a le plus de chances, au bout du compte, de faire avancer le dossier du contrôle des armements. Cette approche fondamentale sous-tend le

---

programme d'action que le Canada mettra en œuvre tout au long de la dernière moitié de la seconde décennie du désarmement.

L'un des thèmes dominants de ce programme sera la concentration des efforts canadiens sur la question vitale de la vérification du respect des accords de contrôle des armements. Sans l'assurance que les cosignataires d'un accord de contrôle des armements respectent effectivement leurs obligations, la raison d'être de l'accord, et par voie de conséquence le processus même du contrôle des armements, sont discrédités. La vérification n'est pas une fin en soi. La vérification renforce la confiance des parties. Ce faisant, elle crée un sentiment de prévisibilité. Et la prévisibilité est l'un des résultats les plus souhaitables d'un contrôle efficace des armements.

Je me suis appliqué pour ma part à établir des voies de communication avec des dirigeants de l'Est comme de l'Ouest, afin de faciliter un échange de vues et de faire connaître les préoccupations et les suggestions pratiques du Canada. Le mois dernier, j'ai écrit au secrétaire général Gorbatchev pour lui faire part des opinions et des priorités du Canada en ce qui concerne le désarmement et le contrôle des armements. J'ai eu, bien sûr, des contacts fréquents avec le président Reagan pour discuter de toutes sortes de questions internationales. La semaine dernière à New York, j'ai eu le plaisir de participer à la réunion des chefs de gouvernement des pays du Sommet qu'il avait convoquée pour discuter de sa rencontre prochaine avec le numéro un soviétique.

Il y a maintenant six ans que les dirigeants des États-Unis et de l'URSS se sont rencontrés pour la dernière fois. C'est un intervalle beaucoup trop long dans un monde où l'on ne peut se permettre de négliger les tensions entre les superpuissances. Il serait préférable de régulariser la tenue de sommets entre l'Est et l'Ouest; il serait préférable que les dirigeants des États-Unis et de l'URSS se rencontrent, peut-être chaque année, pour discuter de problèmes et de sujets d'intérêt commun.

Vous pouvez contribuer énormément à faire du Canada un État appelé à jouer un rôle vital dans l'édification des structures politiques, économiques et sociales de la paix dans un monde en pleine mutation. La paix n'est pas une abstraction et ne peut se faire à coups de simples déclarations. La paix suppose la transformation d'un monde de conflit qui a connu trop d'armements et trop d'injustice en un monde de coopération où il y aura moins d'armements et plus de justice. Voilà la mission à laquelle notre génération est appelée, et personne ne peut s'y soustraire.

J'ai reçu cet après-midi un message du président Reagan dans lequel il expose une nouvelle proposition américaine en vue d'une véritable réduction des armements nucléaires.

Il s'agit à coup sûr d'une démarche positive et opportune. Je serais malvenu d'entrer dans les détails de cette nouvelle proposition; je suis heureux de constater toutefois qu'elle se fonde sur un point de départ commun et devrait, de ce fait, ouvrir la voie à des négociations sérieuses et significatives.